

Qui sont les éluEs écologistes à la Métro ?

Le groupe des éluEs écologistes EGC est composé de 4 membres titulaires, et de 6 suppléants, à parité hommes-femmes, élus par leur conseil municipal. Ils participent à différentes instances telles que le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC), l'Établissement public foncier local, le Syndicat mixte du schéma directeur, l'Agence locale de l'énergie...

Afin de pouvoir se consacrer pleinement à leurs responsabilités communautaires, les éluEs écologistes titulaires de la Métro n'ont pas pris de délégation d'adjointE dans leur commune.

Les éluEs écologistes de la Métro travaillent en collaboration avec les éluEs écologistes des communes concernées, du Département et de la Région, ainsi qu'avec les associations locales et les mouvements politiques écologistes.

Raymond Avrillier, 3^e vice-président délégué à l'assainissement et aux eaux pluviales.

Président du conseil d'exploitation de la Régie Assainissement. Conseiller de l'Établissement public foncier
Membre des commissions *Services publics environnementaux, Intercommunalité, commission intercommunale des transferts de charges, commission consultative des services publics locaux.*

Membre de la Commission locale de l'eau du Drac-Romanche.

Président du groupe des éluEs écologistes EGC.

Conseiller municipal de Grenoble et administrateur de la SEM Compagnie de chauffage intercommunale.

Christine Garnier, conseillère d'agglomération.

Coprésidente de la commission *Déplacements*, membre de la commission *Environnement et développement durable*. Conseillère du Syndicat mixte du schéma directeur de la région grenobloise.

Conseillère du Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC), déléguée à l'accessibilité, membre des commissions *Appel d'offres, Court terme et exploitation réseau.*

Conseillère municipale de Grenoble.

Vincent Fristot, conseiller d'agglomération.

Membre des commissions *Services et équipements publics ; Aménagement et logement, Politique de la Ville.*
Membre du Comité local de l'habitat. Vice-président de l'Agence locale de l'énergie.

Représentant de la Métro à l'association pour le contrôle et la prévention de la qualité de l'air (ASCOPARG).

Vice-président de la Commission locale de l'eau Drac-Romanche.

Conseiller municipal de Grenoble. Président de la Régie des Eaux de Grenoble. Administrateur de la SEM Grenoble-habitat. Membre du Conseil départemental de l'environnement des risques sanitaires et technologiques.

Marie-Jeanne Grange, conseillère d'agglomération.

Membre des commissions *Déplacements* et *Aménagement et Logement*.

Conseillère municipale de La Tronche.

Suppléants : Pierre Kermen, Marina Girod de l'Ain, Collette Fillion-Nicollet (Grenoble) ;
Éric Grasset (Seyssins) ; Jacqueline Vo-Thanh et Guy Parmentier (Saint-Martin-le-Vinoux).

Autres conseillères municipales écologistes dans des commissions Métro :

Élisabeth Wolf (maire adjointe à La Tronche), Frédérique Chanal (Vif).

Des éluEs écologistes au service de l'intérêt général...

- **pour tenir nos engagements sociaux et écologistes**, par des réponses concrètes, équitables et soutenables dans le temps ; pour une bonne qualité de vie des habitants et une agglomération accueillante
- **pour faire vivre la démocratie** avec des citoyens informés sur les politiques et les décisions publiques, un suffrage direct et universel sans cumul des mandats, l'utilisation raisonnée de l'argent public
- **pour une majorité qui tienne le cap à gauche**, respecte ses engagements pour l'environnement, le cadre de vie, le progrès social.

Nous avons fait des choix :

- **le choix de privilégier des équipements publics utiles à tous** (patinoire Pôle-Sud, auberge de jeunesse) et non des opérations surdimensionnées aux profits de sociétés privées (Grand Stade, Minatec, Alliance)
- **le choix de révéler** la situation financière de la Métro, de dénoncer les consultations bidons de la population (rocade nord), de porter le débat dans les institutions et avec la population (risques naturels et technologiques...)
- **le choix d'être aux côtés des salariés et des chômeurs** plutôt que du côté des grands groupes et des profits ; le choix d'agir pour un développement d'activités diversifiées, pérennes et respectueuse des libertés, de la santé et génératrices d'emplois.

**En 2008, nous pouvons, avec vous,
être plus nombreux et plus forts, pour une
agglomération solidaire et écologique !**

L'écologie et la solidarité en actes !

2001-2008 : les éluEs écolos à l'agglomération grenobloise



Le groupe des éluEs écologistes c'est...

10 éluEs dont 4 titulaires
1 vice-présidence de la Métro

La Métro c'est...

26 communes
400 000 habitants
68 éluEs communautaires
800 délibérations par an

Pour une communauté d'agglomération +++

+ écologique

+ sociale

+ démocratique

Contact : Groupe des éluEs écologistes EGC, Communauté d'agglomération « La Métro »
3 rue Malakoff 38000 Grenoble. Tél : 04 76 59 58 06 • egc@la-metro.org

Pour une communauté... + sociale

Nos principes...

+ solidaire

Des logements diversifiés avec une **offre de logement social**, répartie de façon équilibrée

Des actions publiques renforcées dans les quartiers pour le développement social et la qualité de vie

- pour garantir à tous les habitants des logements, des espaces, des équipements, des services, des transports publics de qualité
- pour renforcer l'éducation, la formation, l'accès aux emplois
- pour une politique de santé publique, et la lutte contre les discriminations

+ équitable

Des activités et des emplois diversifiés pour tous

Des soutiens aux petites entreprises davantage créatrices d'emplois

Des équipements publics accessibles à tous, des chantiers écologiques, sources d'emplois

... en actions

Aménager pour aujourd'hui et pour demain : acquérir et réserver des terrains – par l'établissement public foncier – pour des logements sociaux, des équipements, des zones d'activités et pour des actions de requalification urbaine.

Garantir un logement pour tous : programmer les opérations de construction et de réhabilitation des logements locatifs sociaux ; aider la gestion en continu du patrimoine de logements ; lutter contre l'insalubrité ; accueillir et analyser les demandes de logements sociaux et adapter l'offre.

Réaliser et gérer des aires d'accueil des gens du voyage sur l'ensemble du territoire.

Donner la priorité à des équipements publics communautaires utiles et ouverts à tous. La patinoire, l'auberge de jeunesse, le Bois français sont des équipements populaires, utilisés tous les jours, et d'une réelle utilité communautaire. Alors qu'une opération telle que le grand stade, véritable gouffre financier, ne pourra être utilisé ni par les groupes sportifs locaux, ni par les centres de formation de jeunes.

Créer des emplois durables et diversifiés :

- **par le soutien aux activités ancrées localement**, particulièrement en isolation et maîtrise de l'énergie, et agir pour une économie sociale et solidaire, comme l'hôtel d'activités Artis ;
- **par des chantiers et la gestion d'équipements utiles**, avec des actions de formation et des emplois d'insertion, comme sur le chantier de Tram 3.

Agir pour des alternatives au tout nanobiotechnologies ; **éviter des aides publiques au profit de multi-nationales qui délocalisent** (STMicroelectronics Rennes).

Réhabiliter les logements étudiants, c'est une urgence !

Ce choix n'a pas été fait, malgré nos multiples interventions, alors que l'état actuel des logements étudiants n'est pas digne d'une agglomération universitaire et pénalise les étudiants moins favorisés.

Pour une communauté... + écologique plus agréable à vivre

Nos principes...

Amélioration de la qualité de l'air

Promotion d'une politique énergétique volontaire et sociale ; entretien, amélioration, isolation des équipements publics et des logements

Maintien et renforcement de services publics écologiques et durables (collecte et traitement des déchets, eaux pluviales et assainissement, transports, ...)

Développement de transports publics efficaces (rapides, accessibles et confortables), du vélo et de la marche

... en actions

Agir pour des services publics de qualité et au moindre coût pour les usagers :

- un meilleur service d'assainissement, un bon entretien des réseaux et un contrôle des prestataires ; c'est possible : en 12 ans, les redevances assainissement payées par les usagers ont été réduites de 30% !
- un service efficace de collecte et de tri des déchets, avec une revalorisation du personnel ; des actions pour réduire les déchets à la source et améliorer le tri ;
- une politique tarifaire volontaire et incitative au SMTC ; des tarifs bas pour les abonnements, des tarifs spéciaux pour les jeunes et les demandeurs d'emploi, une tarification sociale à renforcer.

Améliorer les déplacements dans l'agglomération : extensions du réseau de tramway (lignes C et D) ; mise en accessibilité des trottoirs, des bus, des tramways ; création et amélioration de gares (Échirrolles, Gières) ; création de zones 30 ; développement du vélo (aménagements cyclables, fête du vélo, Métrovélo) ; amélioration des lignes de bus.

Éviter des projets autoroutiers comme la rocade Nord ou l'élargissement de l'A480 : projets qui sont des gouffres financiers, tournés vers le passé et irrespectueux des populations, générateurs de pollutions de l'air et par le bruit, dangereux pour la santé.

Éviter et réduire les pollutions, utiliser rationnellement l'énergie :

- la création et le suivi de plans d'actions (Programme local de l'habitat, Plan Climat, Plans de déplacements entreprises, Plan de gestion de l'espace agricole et forestier), contrôle et prévention des pollutions de l'air (ASCOPARG), la maîtrise de l'énergie (Agence locale de l'énergie) ;
- une politique active (subventions directes) de maîtrise et d'économies d'énergie dans l'habitat, public et privé, permettant une maîtrise des charges locatives (chauffage, eau) dans les constructions nouvelles ou réhabilitées.

Éviter l'étalement urbain par l'utilisation rationnelle de l'espace, la maîtrise foncière, le soutien à l'agriculture dans l'Y grenoblois (ADAYG).

Alerter la population sur les risques d'applications et d'usages, les risques économiques, sociaux et de santé des nanobiotechnologies.

C'est possible ! La ligne C, c'est une augmentation de la fréquentation des transports publics, et 30% de circulation automobile en moins sur les grands boulevards !

Pour une communauté... + démocratique soucieuse de l'intérêt général

Nos principes...

Transparence des décisions publiques

vote des éluEs en connaissance de cause, lutte contre la corruption

Meilleure utilisation de l'argent public

Information et participation des habitants

... en actions

Suivre et contrôler les marchés publics et les délégations de services publics. Mettre en place un contrôle des gestions externes. Affecter les redevances payées par les usagers aux services publics correspondants et non à des dépenses étrangères à ces services.

Animer des débats démocratiques contradictoires et informer sur les risques naturels et technologiques. Exiger des analyses pluralistes, développer le recours à l'expertise indépendante.

Informer et débattre avant le vote du budget, **faire des choix** clairs et démocratiques, mettre en place des **moyens de contrôle et de suivi** (audit financier, programme pluriannuel), rendre publics les **rapports annuels** sur le prix et la qualité des services publics qui relèvent de la compétence Métro (assainissement, collecte, tri et traitement des déchets).

Informer, former, échanger, rendre des comptes à la population, par de nombreuses réunions publiques, conférences de presse, bilans réguliers.

Ne pas accepter le gaspillage de l'argent public dans les opérations de prestige tel que le grand stade (dont le coût a explosé de 28 millions d'euros en 2003 à 87 millions d'euros TTC en 2007, + 15 millions d'euros pour son parking).

Associer la population aux politiques publiques de la Métro : mise en place en 2001 d'un conseil de développement, création de commissions consultatives des usagers, création du conseil d'exploitation de la régie Assainissement, réunions techniques avec les associations d'usagers pour améliorer les projets d'aménagements cyclables, de zones 30, de transports et d'accessibilité.



De gauche à droite :
V. Fristot,
R. Avrillier,
C. Garnier,
M.-J. Grange